

l'on ne doit pas prélever d'impôt sur la maison de Dieu, ni sur la charité qui recueille le pauvre et soulage l'infirmes, la loi de 1876 offre plusieurs autres avantages précieux pour le public non moins que pour les maisons religieuses ; elle est un témoignage constant de la reconnaissance due et vouée à l'Église pour les services immenses rendus pendant des siècles en ce pays ; elle met les maisons de charité et d'éducation en mesure de continuer leurs œuvres, et même d'en accroître le nombre et l'importance ; par là même, elle leur permet de décharger l'autorité civile d'un lourd fardeau et d'une grande responsabilité ; autrement un grand nombre d'orphelins, de vieillards, de pauvres et de malades resteraient à la charge des municipalités qui ne pourraient les recueillir qu'au moyen de taxes spéciales très onéreuses, comme le démontre l'expérience.

L'objection unique que l'on fasse contre cette loi de 1876, c'est qu'elle ne semble pas respecter l'égalité absolue qui, affirme-t-on, doit exister entre tous les citoyens et toutes les associations d'un même pays. Pour la résoudre, qu'il nous suffise de dire ici, sans parler des exemptions et des *bonus* parfois libéralement accordés, que les maisons religieuses accepteraient sans doute volontiers de payer les mêmes impôts que les sociétés financières, industrielles et commerciales, du moment que celles-ci, renonçant pour leurs membres respectifs à tout bénéfice personnel, comme à toute augmentation de bien être, s'engageraient à consacrer tous leurs revenus pour le soutien des œuvres de charité et d'éducation. Jusque-là, l'égalité n'est qu'un mot vide de sens.

* * *

A Paris, les sourds-muets ont célébré le centenaire de la mort de l'abbé de l'Épée, qui eut lieu le jour de Noël 1789.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Angleterre. — Une réunion d'ouvriers des docks, sous les auspices du comité de la grève, aura lieu le 30 janvier, dans le but d'organiser une manifestation en l'honneur du cardinal Manning, dont on célébrera le Jubilé le 8 juin prochain.

Le comité qui a pris cette initiative déclare qu'il n'a cédé à aucune sollicitation, qu'il s'agit simplement d'honorer un homme qui, malgré ses quatre-vingt-deux ans, a empêché, grâce à son énergie, à son dévouement aux classes laborieuses, un conflit des plus désastreux d'éclater entre des travailleurs et leurs patrons.

Hollande. — Il y a quelques mois, on comptait en Hollande, trois cent soixante-dix postes de ministres protestants vacants, et